



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 03 juillet 2024

Date de convocation : 25 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/61 portant adoption de la feuille de route du numérique de la CA2C

Membres présents (51 titulaires et 1 suppléant) : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (5) : BASQUIN Alexandre, FORRIERES Daniel, QUEVREUX Patrice, DUDANT Pierre-Henri, SOUPLY Paul

Membres absents (9) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, TRIOUX COURBET Sandrine, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (8) : BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, DAUCHET Martine à RICHOMME Liliane, BONIFACE Patrice à JUMEAUX Stéphane, BASQUIN Etienne à RICHARD Jérémy, DAVOINE Matthieu à CLERC Sylvie, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2024/61 portant adoption de la feuille de route du numérique de la CA2C

Le numérique a profondément transformé nos modes de vie, de travail et de communication au cours des dernières décennies.

Son impact sur les territoires et sur l'activité des acteurs locaux est transversal et omniprésent.

Transversal parce qu'il affecte tous les domaines de l'action publique et privée, de la citoyenneté à l'inclusion sociale, de la mobilité à la transition énergétique et au développement économique.

Omniprésent, car il engendre la multiplication de nouveaux services visant à faciliter et enrichir le quotidien de tous les usagers et acteurs du territoire.

En proposant de nouvelles réponses aux besoins de services de proximité sur l'ensemble du territoire, le numérique transforme en profondeur l'activité économique, les modes de vie et de travail et constitue une composante majeure du développement de l'intercommunalité.

Via sa participation financière, l'agglomération a joué un rôle non négligeable dans le déploiement de la fibre optique favorisant de ce fait le développement de l'accès et des usages du numérique dans toutes les communes de son territoire.

Partant de ce postulat, une réflexion stratégique est désormais nécessaire pour faire du numérique un facteur de développement et d'attractivité.

La Région Hauts de France accompagne par ailleurs les intercommunalités pour qu'elles se dotent d'une feuille de route numérique, document stratégique devant permettre de placer le numérique au service de l'ensemble du projet de territoire tout en animant et structurant l'écosystème numérique local.

Cette approche transversale doit permettre de créer de véritables synergies tout en favorisant les mutualisations, entre intercommunalité et communes par exemple.

Consciente des enjeux soulevés par la transition numérique, la communauté d'agglomération a donc souhaité pleinement s'engager dans cette démarche d'élaboration de la stratégie numérique du territoire prenant la forme d'une feuille de route numérique.

Cette dernière est un document à la fois politique, stratégique et technique.

Pour rappel, par délibération 2023/114 du 04/10/2023, la CA2C a validé son projet de territoire pour la période 2023/2032 et flécher des thématiques nécessitant une articulation avec le numérique telles que le domaine de la santé, la mobilité, les services publics etc.

La feuille de route numérique proposée met en exergue 4 axes :

- Axe 1 : E-administration
- Axe 2 : Ecosystème numérique local
- Axe 3 : E-santé
- Axe 4 : E-mobilité

Considérant que la CA2C est compétente en matière de « technologie de l'information et de la communication »,



Vu le projet de projet de territoire adopté par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 04/10/2023, Vu la délibération cadre du Conseil Régional des Hauts de France en date du 24 novembre 2016, relative à la feuille de route du numérique de la Région Hauts de France,

2024/

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide valide la feuille de route numérique jointe à la présente délibération.

Annexe(s) -

[La Feuille de route numérique](#)

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 09/07/2024 Publication le 09/07/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	---

FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE

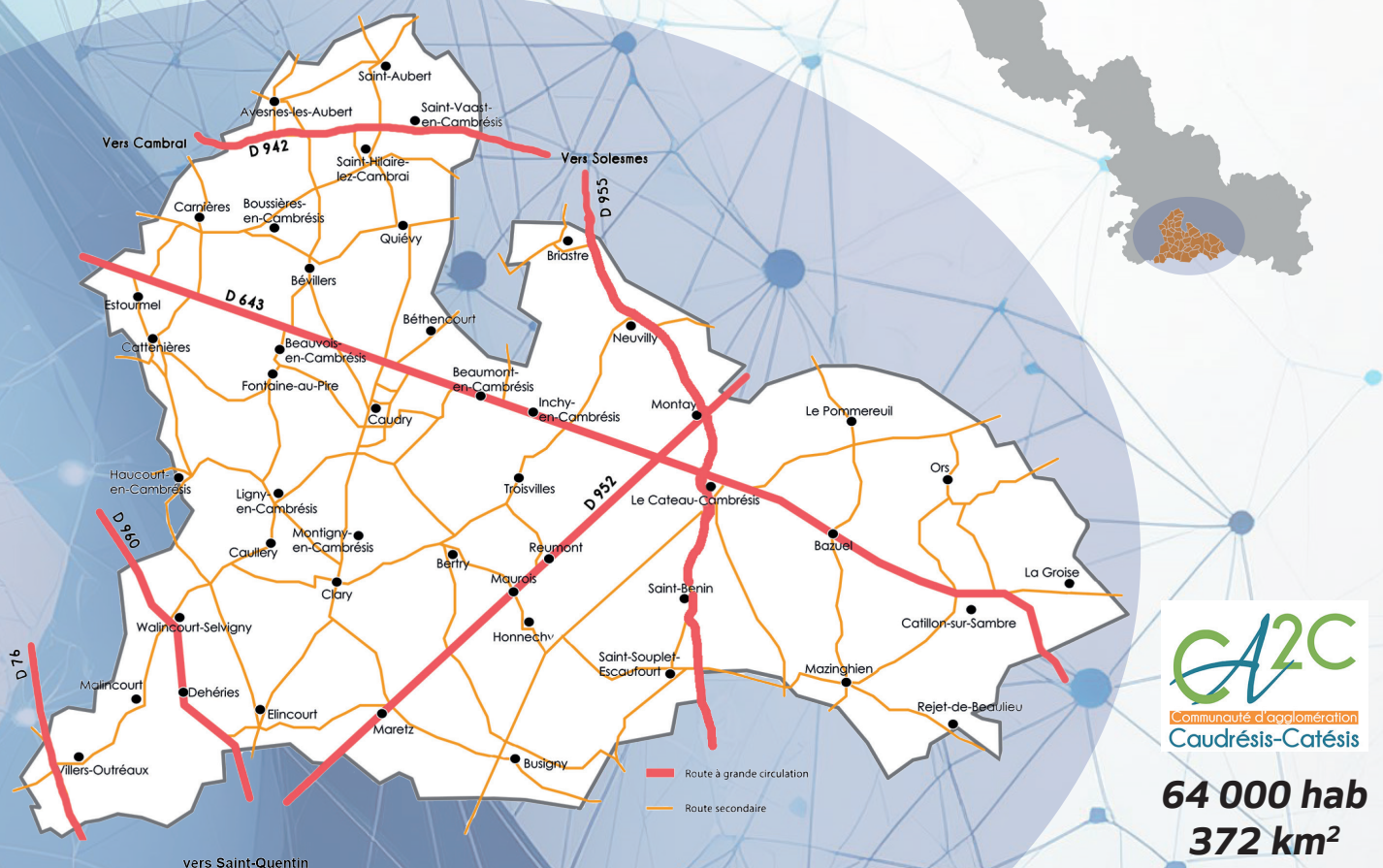
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAUDRÉSIS-CATÉSIS

Le territoire

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) compte environ 64 000 habitants répartis sur 46 communes englobant une superficie totale de 372 km². Elle constitue l'une des trois intercommunalités de l'arrondissement du Cambrésis. Les bassins de vie se concentrent sur deux communes « centres » : Caudry (14 000 hab) et Le Cateau-Cambrésis (7 000 hab).

La CA2C est située au sud du département du Nord et possède un paysage à dominante rurale. Le territoire est imprégné d'une histoire riche (traité du Cateau-Cambrésis, maquis de Mazinghien, mémorial Wilfred Owen, etc.) et un passé industriel important basé principalement sur le textile et notamment sur la dentelle. Le label « Dentelle de Calais - Caudry » est aujourd'hui mondialement connu et de nombreux créateurs et maisons de couture utilisent cette étoffe pour des événements prestigieux (mariages royaux, défilés de mode, etc.).

L'intercommunalité possède de nombreux atouts à commencer par sa situation géographique. Elle se situe à moins d'une heure de grandes agglomérations telles que Lille, Valenciennes, etc. Elle est très proche aussi des axes routiers importants (A1, A2 et A23) dont certains ouvrant sur la Belgique. Des fleurons de l'industrie y sont implantés comme L'Oréal à Caudry, la SASA au Cateau-Cambrésis et de nombreuses entreprises maillent un tissu économique résilient face aux enjeux mondiaux. Son cadre de vie de grande qualité propose de très nombreux services (centre hospitalier, zones commerciales, espaces nautiques, cinémas, etc.) et renvoie une image de « ville à la campagne ».



Bien qu'elle soit dotée de nombreuses opportunités, la CA2C à l'instar d'autres intercommunalités doit faire face à des défis sur le plan de la santé, du renouvellement démographique, de la mobilité ou encore sur l'évolution du parc immobilier.

L'avènement du numérique a profondément transformé nos modes de vie, de travail et de communication au cours des dernières décennies.

Son impact sur les territoires et sur l'activité des acteurs locaux est transversal et omniprésent.

- Transversal parce qu'il affecte tous les domaines de l'action publique et privée, de la citoyenneté à l'inclusion sociale, de la mobilité à la transition énergétique et au développement économique.
- Omniprésent, car il engendre la multiplication de nouveaux services visant à faciliter et enrichir le quotidien de tous les usagers et acteurs du territoire.

Par sa participation financière, l'agglomération a joué un rôle non négligeable dans le déploiement de la fibre optique favorisant de ce fait le développement de l'accès et des usages du numérique dans toutes les communes de son territoire. **Désormais une réflexion stratégique est nécessaire pour faire du numérique un facteur de développement et d'attractivité.**

La Région Hauts de France accompagne les intercommunalités pour qu'elles se dotent d'une feuille de route numérique, document stratégique devant permettre de placer le numérique au service de l'ensemble du projet de territoire. Consciente des enjeux soulevés, la communauté d'agglomération souhaite pleinement s'engager dans cette démarche d'élaboration de la stratégie numérique du territoire prenant la forme d'une feuille de route numérique.

La feuille de route numérique

La feuille de route numérique est un document à la fois **politique, stratégique et technique**.

Politique :

- Elle doit faire l'objet de concertation avec les communes et les acteurs locaux (élus, associations, centres sociaux, etc.) afin de fixer les orientations et mettre en exergue les besoins.
- Elle est ici intégrée comme volet transversal du projet de territoire de la CA2C.
- Elle est adoptée et votée en conseil communautaire.

Stratégique :

- Elle est le reflet numérique du projet et des priorités du territoire.
- Elle met le numérique au service de tous les acteurs et joue un rôle fédérateur.

Technique :

- Elle est synthétique et articule les orientations et les priorités à décliner en plan d'actions.
- Elle peut faire le lien avec l'ensemble des autres plans territoriaux (SCOT, développement économique, mobilité, etc.)
- Elle est incontournable pour accéder aux financements européens FEDER numériques des actions.

AXE 1

E-ADMINISTRATION

L'APPLICATION MOBILE

L'utilisation massive et quotidienne des smartphones rend nécessaire la création d'une application mobile afin d'optimiser la communication auprès des habitants.

Cette application offrira de nombreux avantages, facilitera la vie quotidienne des usagers et renforcera le lien entre l'intercommunalité et les citoyens. Elle permettra une communication instantanée des informations importantes (interventions des brigades, horaires de bus, maintenance de l'éclairage public, etc.). Elle offrira également un accès simplifié aux démarches administratives notamment sur l'aide au permis de conduire, le permis de louer ou de diviser, le dépôt de CV, etc.



SITE INTERNET

En cohérence avec l'application mobile, la CA2C se dotera d'une version optimisée de son site internet afin de mieux informer le citoyen et de répondre aux enjeux de ses compétences.

Cette refonte en profondeur apportera des améliorations notables avec la mise à disposition d'une banque d'image de site remarquable du territoire (monuments, paysages, faunes et flores), des liens vers des mini-sites pour les petites communes non pourvues de site internet, la création de contenus vidéos, etc.

Véritable vitrine, il permettra également de faire la promotion du territoire auprès des entreprises et des touristes.



PORTAIL INTERNET

Une des préconisations du projet de territoire indique : « le soutien des coopérations au service des communes ». L'articulation avec le numérique se traduira par des informations via la création d'un portail internet de logiciels gratuits, de veille et de conseils juridiques.

Des tutoriels alimenteront régulièrement cette plateforme d'échange.

Ce portail évolutif sera à destination des techniciens (secrétaires de mairie, directeur général des services) et des élus.



OUVERTURE

La CA2C projette d'étendre le numérique aux communes par la mutualisation de logiciels et licences, la mise à disposition d'une imprimante traceur et le stockage numérique des données (actions citées dans le ptojet de territoire). Des actions sur le thème de la cybersécurité sont également en cours de réflexion.

AXE 2

ECOSYSTÈME NUMÉRIQUE LOCAL

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis souhaite garantir l'inclusion numérique de tous ses habitants.

En favorisant l'accès et l'utilisation des outils numériques, l'agglomération permettra à chacun de bénéficier des services en ligne et des opportunités professionnelles modernes. Cela renforcera l'autonomie des citoyens, réduira les inégalités sociales et dynamisera le tissu économique local en permettant aux entreprises de tirer parti de ces technologies.

Enfin, une population *numériquement* alphabétisée est mieux informée et davantage en mesure de comprendre les décisions communautaires.

SENSIBILISATION

L'illectronisme* touche environ 17 % de la population française (source insee). Ce phénomène est souvent plus marqué dans les zones rurales ou parmi les populations âgées et socialement défavorisées. Pour lutter contre cette fracture numérique, la CA2C souhaite multiplier les formations et les sensibilisations auprès de ces publics. Cette démarche sera assurée par un conseiller/médiateur numérique et d'autres partenaires de proximité. L'idée est de mailler le territoire pour couvrir un maximum la population.



BORNES INTERACTIVES

L'installation de bornes interactives dans les mairies apparaît comme une évolution positive et nécessaire pour répondre aux enjeux d'accessibilité, de communication et de modernisation des services publics. Ces bornes constitueront un outil précieux pour simplifier les démarches administratives, améliorer l'information des citoyens et contribuer à une relation plus dynamique entre la mairie et ses administrés.



TIERS-LIEU

L'émergence des tiers-lieux sur le territoire va devenir incontournable. Ces lieux hybrides basés sur le numérique, ouverts à tous, favoriseront grandement l'inclusion sociale et l'autonomisation des habitants, en leur permettant de s'approprier les outils numériques et de développer de nouvelles compétences.



OUVERTURE

LA CA2C prend en charge financièrement l'espace numérique de travail (ONE) pour l'intégralité des élèves du primaire (environ 6 500). Cet outil connaît une évolution logicielle en ouvrant de nouvelles perspectives. Ces fonctionnalités facultatives entraînent un coût supplémentaire. Les élus débattront prochainement à ce sujet.

L'illectronisme : Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.*

AXE 3 E-SANTÉ

BORNE TÉLÉCONSULTATION

L'installation de bornes de télémédecine sur le territoire de la CA2C apparaît comme une solution pertinente et prometteuse pour répondre aux enjeux territoriaux d'accès aux soins, de suivi médical et de prévention des hospitalisations. Ces bornes amélioreront la qualité de vie des habitants, désengorgeront les services médicaux et contribueront à l'efficacité du système de santé. De plus, la durabilité des bornes de télémédecine et leur faible maintenance font de cet outil une solution pérenne et rentable sur le long terme. Enfin, elles permettraient aux habitants, quel que soit leur lieu de résidence, de bénéficier d'une consultation médicale sans avoir à se déplacer sur de longues distances.



APPLICATION SANTÉ

La création d'une application santé à destination des habitants sera un outil précieux pour améliorer l'accès à l'information, aux services et à la prévention en santé. Concrètement, elle proposera des contenus pédagogiques sur des thématiques variées telles que la nutrition, l'activité physique, la prévention des maladies chroniques ou encore de la santé mentale. Elle répondra aux questions prégnantes selon les profils (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, etc.). Elle sera évolutive et régulièrement mise à jour pour intégrer de nouvelles fonctionnalités. Cet outil numérique permettra finalement de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur leur santé.



OBJETS CONNECTÉS DE SANTÉ

Le développement des objets connectés de santé est aussi un élément stratégique intégré dans ce document. Grâce à la connectivité sans fil, ces objets peuvent transmettre des données de santé à des applications mobiles ou à des plateformes en ligne, où elles sont analysées et partagées avec des professionnels de santé. Cela facilite le suivi à distance des patients, permettant une intervention rapide en cas de problème détecté.



OUVERTURE

La concertation des élus de la CA2C flèche aussi la problématique des déserts médicaux et des logiciels « métiers ». Une réflexion s'engagera prochainement sur l'accompagnement numérique (prêt d'ordinateur, facilitation de raccordement au très haut débit, dossier médicalisé partagé, etc.).

AXE 4 E-MOBILITÉ

ESPACE MULTIMODAL

Le numérique offre l'opportunité de transformer les gares multimodales en véritables hubs intelligents et connectés. En adéquation avec le projet de territoire, les élus de la CA2C souhaitent pleinement intégrer cette notion numérique dans le futur espace multimodal de Caudry. Cela passera par l'installation de plusieurs écrans dynamiques pour diffuser en temps réel des informations sur les horaires de bus (voire d'autres transports), sur les perturbations et encore sur des conseils de vie pratique (recommandations en cas de canicule ou tempête, etc.). Des bornes interactives compléteront l'installation et permettront aussi de recharger les appareils électroniques. Enfin un Wifi public sera mis à disposition des usagers.



COVOITURAGE ET MOBILITÉ DOUCE

L'intégration du numérique sur cette thématique se traduira par la création de contenus vidéos et notamment de campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux pour promouvoir ces modes de transports. Les élus souhaitent aussi dans un futur proche débattre sur l'idée du développement de bornes de recharge intelligentes pour voitures et vélos électriques.

Il faut aussi inclure la possibilité d'aménager des aires de covoiturage connectées avec des capteurs pour indiquer la disponibilité des places de stationnement, rendant cette pratique plus efficiente.



APPLICATION MOBILITÉ

La création d'une application est une nécessité. Elle permettra aux voyageurs de consulter les horaires, d'acheter leurs billets (e-billetterie et QR code), de suivre leur trajet de recevoir des notifications en cas d'imprévus. Une couche logicielle sur le co-voiturage et la mobilité douce y sera aussi intégrée. Enfin, la CA2C la proposera gratuitement aux usagers du territoire.



OUVERTURE

L'apport du numérique dans la mobilité est vaste et toujours en évolution. Par conséquent, beaucoup de pistes s'ouvrent comme l'aménagement de lieux de coworking dans le futur espace multimodal ou encore l'installation de terminaux de paiements sur les parkings de covoiturage, etc.

AUTRES PERSPECTIVES

- Soutenir les initiatives en faveur de la sobriété numérique

Encouragez les entreprises et les pouvoirs publics à prendre des mesures pour réduire l'impact environnemental du numérique (favoriser l'utilisation responsable des outils numériques, optimiser les infrastructures informatiques, sensibiliser et former les employés, etc.).

- Surveillance et gestion des ressources en eau

Suivi des niveaux d'eau en temps réel (installation de capteurs sur les cours d'eau ou nappes phréatiques), détection des fuites d'eau (développement de systèmes acoustiques et de compteurs intelligents), optimisation du pompage et de la distribution (mise en place d'algorithmes de contrôle), etc.

- Gestion énergétiques notamment des bâtiments publics

Collecte et analyse des données de consommation (installation de capteurs et compteurs intelligents, utilisation de plateforme de gestion énergétique), optimisation des systèmes de chauffage (installation de thermostats intelligents), de climatisation et d'éclairage, maintenance prédictive et gestion des interventions. Suivant les possibilités, mise en place de réseaux intelligents et de microgrids.

- Développer une stratégie concernant la DATA

Elle reposera sur la collecte, l'analyse et la valorisation des données locales pour améliorer les services publics, soutenir les entreprises locales et renforcer la participation citoyenne. Cette stratégie définira les objectifs, la manière dont les données seront collectées et la gouvernance. Cette initiative inclura des partenaires publics et privés pour innover et dynamiser le territoire. La mise en place d'outils de data analytics et la formation des agents sera un axe majeur.

- Développement d'applications locales

Encourager et soutenir le développement d'applications mobiles et web spécifiques aux besoins locaux.

- Soutien des PME et TPE

Offrir et/ou proposer des formations et des outils numériques afin d'accroître l'attractivité et la productivité.

- Économie circulaire numérique

Encourager des modèles économiques circulaires via des plateformes numériques (partage de ressources, etc.).

- Agriculture numérique

Encourager l'utilisation de technologies numériques dans l'agriculture (gestion des cultures via des applications, capteurs intelligents, drones).

- Tourisme

Développer des contenus vidéos, des applications et des services pour promouvoir le tourisme (réalité augmentée pour visites, etc.).

- Éclairage public

Intégration de capteurs permettant de gérer l'éclairage public.

- E-Sport

Soutien lors d'organisation d'événements et de compétitions d'e-sport.

- Digitalisation des archives communales et historiques

Créer une base de données en numérisant les archives locales pour les préserver et les rendre accessibles.

En embrassant pleinement les opportunités offertes par le numérique, la communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis veut se positionner comme un territoire innovant et inclusif, prêt à relever les défis de demain. Les perspectives de développement restent vastes. L'avenir numérique de la CA2C est prometteur, et sa capacité à s'adapter et à innover sera déterminante pour son succès durable.



Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Briastre, Busigny, Carnières, Catillon-sur-Sambre, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Elincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy, La Groise, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Mazinghien, Montay, Montigny-en-Cambrésis, Neuville, Ors, Quiévy, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Benin, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux, Walincourt-Selvigny.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_61
Objet :	Délibération 2024/61 portant adoption de la feuille de route du numérique de la CA2C
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	059-200030633-20240703-2024_61-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240703-2024_61-DE-1-1_0.xml	text/xml	900 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2024.061.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240703-2024_61-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	6.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 juillet 2024 à 08h45min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juillet 2024 à 08h45min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 juillet 2024 à 08h45min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 juillet 2024 à 08h51min00s	Reçu par le MI le 2024-07-09